

AGENT D'ENTRETIEN ET DE NETTOIEMENT DES ESPACES PUBLICS

Il réalise des opérations de propreté et de salubrité urbaine des espaces publics extérieurs, nettoyage, ou de collecte des déchets de la collectivité selon les règles de sécurité, d'hygiène, de propreté et la réglementation

PUBLIC

- Tout public

PRÉREQUIS

- Comprendre le Français

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

- Test de positionnement et évaluation d'entrée en formation
- Un bulletin d'inscription à retourner complété par email
- Délais indicatifs : 1 à 2 semaines après validation

DURÉE

- 175h (25 jours)

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le candidat sera capable de :

- Communiquer en langue Française dans le cadre de son activité
- Être capable d'identifier les tâches de nettoyage
- Être capable de différencier les matériels
- Être capable d'identifier les missions d'un agent de nettoyage
- Réaliser des opérations de nettoyage des voiries et des espaces publics

PROGRAMME DE FORMATION

- Nettoyage manuel de l'espace public urbain
- Connaître les missions de l'agent de nettoyage
- Ramassage des détritres avec un chariot de voirie
- Balayage des détritres en coordonné avec un engin motorisé
- Repérage des dépôts sauvages ou dégradations de l'espace public urbain
- Réalisation d'opérations occasionnelles au service de la gestion du cadre de vie
- Gestes et postures

MOYENS & MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

- Salle de formation équipée (Vidéoprojecteur, paper-board etc...)
- Méthode expositive, transmissive
- Support de cours pour le stagiaire, Mannequins, DAE ...
- Animation du PREFAS et plan d'intervention dématérialisé
- Formation dispensée en présentiel
- Formateurs titulaires de certificat de formateur, certifiés par l'INRS

MODALITÉS D'ÉVALUATION – VALIDATION

- Contrôle continu tout au long de la formation
- Exercices pratiques en salle et sur terrain
- Evaluations – QCM.
- Evaluation certificatives
- Grilles d'évaluation de l'INRS
- Certificat acteur PRAP – IBC (Valable 24 mois)
- Certificat de réalisation formation professionnelle
- Attestation de formation

SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Collectivités locales
- Communautés de communes,
- Communautés d'agglomération
- Entreprises prestataires de services

IDENTIFICATION

- Formacode : 42006 • NSF : 343 • Code ROME : K2303

PRIX : Nous contacter

FINANCEMENTS

En choisissant CSF FORMATION :

- Les apprenants peuvent être financés selon leur situation : salariés, demandeurs d'emploi, alternants, etc.
- Les entreprises partenaires peuvent bénéficier d'une prise en charge partielle ou totale du coût des formations via leur OPCO.
- Les prescripteurs (France Travail, Missions Locales, etc.) peuvent intégrer CSF FORMATION dans les parcours POEI, AIF, AFPR, etc.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et la loi "Avenir professionnel" du 5 septembre 2018
Décret n° 2006-26 du 9 janvier 2006 et les articles du Code du travail (L.5211-4 & D.5211-3)

Nos formations sont ouvertes à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Afin de garantir les meilleures conditions d'accueil, merci de nous signaler vos besoins spécifiques en amont. Notre Référent Handicap est à votre écoute pour adapter votre parcours.

